



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

14 AVR. 2025

No. **BM/136/04-2025**

Port-au-Prince, le.....

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Adoption en Conseil des Ministres du Budget rectificatif 2024-2025

Port-au-Prince, le lundi 14 avril 2025.- Le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) informe le public qu'en date du lundi 14 avril 2025, le Conseil des Ministres a adopté le Budget rectificatif de l'exercice fiscal 2024-2025 dans un contexte économique et sécuritaire exceptionnellement difficile.

Ce budget, d'un montant total de 323,4 milliards de gourdes, a été conçu pour répondre aux urgences nationales tout en soutenant la relance de l'économie. Il est équilibré, sans recours aux avances de la Banque de la République d'Haïti (BRH) et financé à hauteur de 217,5 milliards de gourdes par les ressources qui seront collectées par les administrations fiscales et douanières.

Le projet de budget s'articule autour de cinq priorités stratégiques du Gouvernement :

- Le renforcement de la sécurité publique et nationale ;
- Le redressement économique, la réhabilitation des infrastructures, et la sécurité alimentaire et sanitaire ;
- La conférence nationale et la réforme constitutionnelle ;
- Le rétablissement de l'État de droit et de la justice ;
- L'organisation des élections.

La sécurité reste la priorité absolue, avec une augmentation de 11,8% du budget alloué aux institutions impliquées directement dans ce domaine.

INSTITUTION	Projection initiale 2024- 2025	Projection rectificative 2024-2025	Variation	
POLICE NATIONALE D'HAÏTI	29,985	32,935	2,950	9.8%
FORCES ARMEES D'HAÏTI	6,976	8,376	1,400	20.1%
TOTAL	36,961	41,311	4,350	11.8%

D'autres secteurs bénéficient également d'augmentation substantielle :

- Éducation : 4,6 milliards de gourdes (10,9%) ;
- Affaires Sociales : 4,6 milliards (25%)
- Défense 1,6 milliard (20,3%) ;
- Justice : 2,3 milliards (6,2%)

S'agissant des élections, un montant de 60 millions de dollars américains est déjà disponible dans le *Basket Fund*, et des ressources additionnelles seront mobilisées en temps voulu.

Le budget rectificatif propose également des mesures de soutien à la croissance et à la production nationale, telles que :

- Le relèvement des droits d'accise sur certains produits ;
- L'extension à 10 ans de la période d'exonération fiscale pour les entreprises investissant en Haïti ;
- Le relèvement du seuil de passation des marchés publics.

Enfin, le Budget rectificatif prévoit la mise en place de nouvelles structures administratives, dont le CNSD (Conseil National Sécurité et Défense) et l'ANS (Agence Nationale Sécurité) dès son approbation définitive.

Le Ministère réaffirme l'engagement du Gouvernement à renforcer la discipline budgétaire, à soutenir les secteurs clés de la relance et à préserver la stabilité macroéconomique dans l'intérêt de la Nation.

Pour toute information supplémentaire :



info@mef.gouv.ht



+509 4851 7276



www.mef.gouv.ht

